



FONCTIONNEMENT :

Les enfants sont pris en charge par l'animateur dès la sortie des classes, dans l'enceinte de l'école primaire de Cassy. Les groupes sont constitués par tranche d'âge.

Les enfants se regroupent sous le préau de l'entrée de l'école puis le groupe part pour le complexe sportif vers 16h25 accompagné du ou des éducateurs sportifs responsables de la séance. Un moment libre est mis en place pour le goûter des enfants.

Début de la séance sportive à 17h00.

A la fin de la séance, 18h00, les parents récupèrent leur(s) enfant(s) sur le lieu de l'activité. Il vous est demandé de signaler le départ de votre enfant auprès des animateurs présents.

En cas d'absence de votre enfant, veuillez le signaler auprès du Service Culture et Vie 05.56.82.99.81 ou par mail : maisondesassociations@ville-lanton.fr

CAPACITE D'ACCUEIL :

1 éducateur sportif pour 16 enfants.

FREQUENCE :

Une fois par semaine :

- **Le lundi CE2/CM1**

- **Le mardi CE1/CE2**

- **Le jeudi CM1/CM2**

- **Le vendredi CP**

De 17h à 18h00 pour les enfants de L'Ecole Primaire Cassy.

Par cycle (de vacances à vacances) de 5 à 7 séances durant le temps scolaire.

Le choix du jour des activités des CE2, CM1 ne peut se faire qu'une seule fois et ne pourra être changé. Les premiers inscrits seront privilégiés sur leur choix.

INSCRIPTION ET TARIFS :

Seuls les enfants pourvus du « dossier unique » d'inscription dûment complété accompagné des documents administratifs nécessaires.

A REMETTRE AU KIOSQUE FAMILLE :

- Attestation d'assurance extra-scolaire 2020/2021.
- Il est rappelé que dans le cas où une tierce personne, non responsable légal, et ne figurant pas sur le « dossier unique », vient récupérer votre enfant, une autorisation écrite est obligatoire et une pièce d'identité pourra être demandée par l'éducateur sportif.

A REMETTRE A LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE LA JEUNESSE :

- Certificat médical non contre-indication à **la pratique sportive multisports datant de moins de 3 mois.**

Les enfants qui n'ont pas participé les années précédentes, seront prioritaires.

Le tarif est de 9€ par cycle, soit 9 x 5 cycles donc 45 € l'année 2020/2021 par enfant.

Les inscriptions s'effectueront à la « Maison de Associations et de la Jeunesse » au 25 Avenue David de Vignerte (face au Complexe Sportif) du Mardi 1^{er} au Jeudi 10 septembre 2020 :

Du Lundi au Vendredi :

08h30 - 12h30

13h30 - 18h00

- Début de Ecole Multisports le Lundi 14 septembre 2020 pour les CE2/CM1.
- Début de Ecole Multisports le Mardi 15 septembre 2020 pour les CE1/CE2.
- Début de Ecole Multisports le Jeudi 17 septembre 2020 pour les CM1/CM2.
- Début de Ecole Multisports le Vendredi 18 septembre 2020 pour les CP.

IMPORTANT :

Mettre à disposition un goûter ainsi qu'une bouteille d'eau.

L'enfant devra respecter les règles de bonne conduite, à savoir le respect des consignes, d'autrui, du matériel...

Une tenue sportive est obligatoire à chaque séance : survêtement/short et chaussures de sports propres. En cas d'oubli répété, l'enfant ne pourra pas pratiquer l'activité.

Signature des responsables légaux :